

Procès-verbal d'une assemblée régulière du conseil municipal de Preissac, tenue au 6, rue des Rapides le 13 janvier 2020 à compter de 19h30 à laquelle étaient présents, outre madame la pro-maire, Nicole Poulin, madame la conseillère Marilyne Tanguay et messieurs les conseillers suivants : Rémi Pelletier et Aldée Langlois.

Maire, conseillère et conseiller absents : Stephan Lavoie, Manon Derome et Maxime Tancrède

Était également présent à cette assemblée, monsieur Gérard Pétrin, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la session
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 9 décembre 2019
5. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 16 décembre 2019
6. Comptes à payer, le total des comptes à payer est de 167 328.61\$
7. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi
8. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général
9. Proposition pour l'installation de la ventilation au garage au 707 (14 371.88\$)
10. Soumission pour l'achat d'un coffre pour la sableuse (1 408.44\$)
11. Aide financière des organismes de la municipalité pour l'année 2020
12. Déneigement des édifices municipaux
13. Résolution annuelle de financement pour ADL (5 000.00\$)
14. Résolution pour présenter le projet structurant à la MRC d'Abitibi
15. Résolution pour faire un don à la fondation hospitalière d'Amos Inc. (20 000.00\$)
16. Rencontre avec madame Marie-Eve Pomerleau de la mine Agnico Eagle le 13 janvier 2020
17. Avis de motion
18. Présentation du projet de règlement déterminant les modalités de publication des avis publics
19. Période de questions réservées à l'assistance
20. Clôture et levée de l'assemblée __h__

1. MOT DE BIENVENUE;

1. Mot de bienvenue.

Madame la pro-maire souhaite la bienvenue au citoyens présents (5).

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SESSION;

2. Vérification du quorum et ouverture de la session.

Après vérification et confirmation du quorum, madame la pro-maire, ouvre la réunion. Elle débute à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

01-01-2020

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Marilyne Tanguay et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé tel que présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 9 DÉCEMBRE 2019;

02-01-2020

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 9 décembre 2019.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Rémi Pelletier et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la session régulière du 9 décembre 2019 tel que présenté aux membres du conseil avant la présente séance, et ce, comme s'il avait été lu.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 16 DÉCEMBRE 2019;

03-01-2020

5. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 16 décembre 2019.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Aldée Langlois et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la session spéciale du 16 décembre 2019 tel que présenté aux membres du conseil avant la présente séance, et ce, comme s'il avait été lu.

6. APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS;

04-01-2020

6. Approbation des comptes à payer du mois.

Les comptes à payer ont été vérifiés par madame Nicole Poulin et monsieur Gérard Pétrin.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Marilyne Tanguay et résolu unanimement :

DE PAYER les comptes tels que décrits ci-dessous portant la séquence de chèque C1900971 à C1901039. La séquence des chèques en ligne L1900066 à L1900069 et L2000001 à L2000002.

Total des factures du mois	86 522.34\$
Total des paiements directs	26 479.84\$
Total des salaires	54 326.43\$
GRAND TOTAL DES COMPTES À PAYER	167 328.61\$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961). Signé à Preissac, ce 13 janvier 2020.

Gérard Pétrin, directeur général

7. COMPTE RENDU DE LA TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI;

7. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

Le Maire n'étant pas présent, madame Poulin explique que les rencontres de la MRC Abitibi ont eu lieu et que c'est le Maire qu'y a participé.

8. COMPTE RENDU DES RENCONTRES DU MAIRE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL;

8. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général.

Il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier compte rendu.

9. PROPOSITION POUR L'INSTALLATION DE LA VENTILLATION AU GARAGE 707 (14 371.88\$);

05-01-2020

9. Proposition pour l'installation de la ventilation au garage 707 (14 371.88\$).

ATTENDU QU'un représentant de la CNESST, est venu faire une visite à la municipalité et a constaté une dérogation en rapport avec l'absence de ventilation au garage situé au 707 avenue du Lac, ce qui contrevient à la santé et sécurité des travailleurs;

ATTENDU QUE dans son rapport il alloue un échéancier pour que les travaux soient exécutés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Rémi Pelletier et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la proposition de « Lanoix Larouche Inc. » de faire installer une ventilation adéquate au montant de 14 371.88\$ pour le garage situé au 707 avenue du Lac afin d'avoir un endroit sécuritaire pour nos travailleurs.

10. SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UN COFFRE POUR LA SABLEUSE (1 408.44\$);

06-01-2020

10. Soumission pour l'achat d'un coffre pour la sableuse (1 408.44\$).

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Aldée Langlois et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la proposition de Service mécanique Germain Inc. (SMG) pour la fourniture d'un coffre tel que spécifier dans la proposition au montant de 1,408.44 \$.

11. AIDE FINANCIÈRE DES ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2020;

07-01-2020

11. Aide financière des organismes de la municipalité pour l'année 2020.

ATTENDU QUE les organismes ont fait des demandes d'aides financières avant la préparation du budget municipal 2020;

ATTENDU QUE le conseil a étudié les différentes demandes;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Marilyn Tanguay et résolu unanimement :

D'ACCEPTER les demandes des organismes suivants :

- Club d'art en or : 1,500.00 \$
- Club de l'Âge d'or : 1,500.00 \$
- Corporation des loisirs : 1,000.00 \$
- Le cercle des Fermières : 1,000.00 \$
- Club Optimiste « Défi Contre-courant » : 2,500.00 \$, ainsi que de la main d'œuvre pour la préparation de l'activité qui se tiendra le 15 aout 2020
- Journal l'alliance : 10,000.00 \$ et 600.00 \$/parution/10
- Biblio Sud, secteur Tancred : 2,800.00 \$
- École Saint-Paul de Preissac : 1,500.00 \$
- Fabrique de Saint-Raphaël de Preissac « publicité » : 620.00 \$

12. DENEIGEMENT DES ÉDIFICES MUNICIPAUX;

08-01-2020

12. Déneigement des édifices municipaux.

ATTENDU QUE les précipitations de neige s'accumulent sur les différents toits des édifices municipaux et qu'éventuellement il faudra procéder à l'enlèvement de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Rémi Pelletier et résolu unanimement :

D'AUTORISER le directeur général, monsieur Gérard Pétrin, avec l'aide du préposé aux travaux publics, monsieur Yvan Lachance, à prendre les mesures nécessaires (financières et humaines) pour éviter des accumulations de neige qui pourraient avoir des répercussions négatives sur la sécurité et sur la structure des édifices municipaux.

13. RÉSOLUTION ANNUELLE DE FINANCEMENT POUR ADL (5 000.00\$);

09-01-2020

13. Résolution annuelle de financement pour ADL (5 000.00\$).

ATTENDU QUE le pacte rural de la MRC Abitibi réserve un montant aux municipalités qui emploient un (e) agent (e) de développement local;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Marilynne Tanguay et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'agente de développement, madame France Daoust, à remplir les documents relatifs à la demande d'aide financière de 5.000.00 \$ provenant du « Pacte rural » de la MRC Abitibi.

14. RÉSOLUTION POUR PRÉSENTER UN PROJET STRUCTURANT À LA MRC D'ABITIBI;

10-01-2020

14. Résolution pour présenter un projet structurant à la MRC d'Abitibi.

ATTENDU QUE la MRC Abitibi est en appel de projets dans son volet « Projets structurants »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Aldée Langlois et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'agente de développement, madame France Daoust, à remplir les documents relatifs à la demande d'aide financière dans le volet « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie » de la MRC Abitibi.

15. RÉSOLUTION POUR FAIRE UN DON À LA FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC. (20 000.00\$);

11-01-2020

15. Approbation pour faire un don à la fondation hospitalière d'Amos Inc. (20 000.00\$).

ATTENDU QUE la municipalité de Preissac trouve important de soutenir une Fondation qui œuvre dans les services aux malades, par différents incitatifs pour que les résidents de la MRC Abitibi puissent avoir des services de proximité sans avoir continuellement à se déplacer dans les grands centres;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Rémi Pelletier et résolu unanimement :

D'ACCORDER un montant de 20,000.00 \$ à la Fondation hospitalière d'Amos.

16. RENCONTRE AVEC MADAME MARIE-EVE POMERLEAU DE LA MINE AGNICO EAGLE LE 13 JANVIER 2020;

16. Rencontre avec madame Marie-Eve Pomerleau de la mine Agnico Eagle le 13 janvier 2020.

Madame Marie-Eve Pomerleau, conseillère en relation avec le milieu chez la minière Agnico-Eagle, présente le programme de bon voisinage et les incitatifs offerts par la minière à leurs employés à venir s'établir à Preissac ou dans le quartier Cadillac de Rouyn-Noranda. Elle répond ensuite aux questions des personnes présentes.

17. AVIS DE MOTION;

12-01-2020

17. Avis de motion.

Monsieur le conseiller, Rémi Pelletier dépose un avis de motion pour le règlement déterminant les modalités de publication des avis publics.

18. PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS;

13-01-2020

18. Présentation du projet de règlement déterminant les modalités de publication des avis publics.

Le conseiller, Rémi Pelletier présente au conseil le projet de règlement déterminant les modalités de publication des avis publics.

19. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ASPHALTAGE SUR LE CHEMIN DES PÊCHEURS;

14-01-2020

19. Avis de motion pour le règlement d'emprunt pour l'asphaltage sur le chemin des Pêcheurs.

Madame la conseillère, Marilyne Tanguay dépose un avis de motion pour le règlement d'emprunt pour l'asphaltage d'une partie du chemin des Pêcheurs.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉES À L'ASISTANCE;

20. Période de questions réservées à l'assistance.

Les citoyens présents posent des questions au conseil.

21. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

15-01-2020

21. Clôture et levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère, Marilyne Tanguay et résolu unanimement :

DE CLORE la session. Il est 20 h 06.

N.B. Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote de la pro-maire à moins que le vote de cette dernière ne soit inscrit expressément (art 161 et 164 CM).

N B. Je, Nicole Poulin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

NICOLE POULIN
PRO-MAIRE

GÉRARD PÉTRIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL